

Budget de capital 2009-2010

**L'HON VICTOR BOUDREAU
MINISTRE DES FINANCES**

Province du Nouveau-Brunswick

Date : 9 décembre 2008

Monsieur le président, j'ai le grand plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour présenter le budget de capital du gouvernement pour 2009-2010, qui représente le plus grand investissement en capital de l'histoire de la province, s'élevant à 661,4 millions de dollars.

Monsieur le président, le budget de capital présenté aujourd'hui fournit des détails sur la première année d'un plan biennal d'investissement en capital historique dont la valeur dépassera 1,2 milliard de dollars. Le plan biennal d'investissement en capital est une composante majeure de l'ensemble de mesures de stimulation économique que le gouvernement a annoncé récemment en vue de créer des emplois, de produire des revenus et de favoriser les dépenses personnelles, de mettre la province en mesure de se rétablir après le ralentissement économique en cours et de faire avancer notre programme d'autosuffisance.

Le 3 décembre, le gouvernement a rendu publique une mise à jour économique et financière exposant le climat financier et économique sans précédent que doivent affronter les économies à l'échelle mondiale. De tels défis ont une incidence importante sur le Nouveau-Brunswick. Ils touchent notre économie, notre population, nos entreprises et le gouvernement.

Les répercussions des remous qui secouent les marchés financiers, la récession imminente aux États-Unis et la fin progressive de projets majeurs d'investissements au Nouveau-Brunswick entraveront la croissance économique dans la province en 2009, et une contraction économique est une réelle possibilité. La situation financière et économique mondiale contribue à des déficits prévus ici et dans plusieurs autres provinces au Canada. L'annonce, vendredi dernier, de la perte de plus de 70 000 emplois en un seul mois au Canada ne fait que confirmer que la situation économique empire avant de s'améliorer.

Voilà pourquoi, Monsieur le président, dans la mise à jour financière et économique présentée la semaine dernière, nous avons dit clairement que nous nous trouvons devant un choix important. Nous pouvons ne rien faire, ne prendre aucune mesure et blâmer la tournure des événements mondiaux. Nous pouvons aussi prendre l'initiative, assurer le leadership et mettre le cap sur une reprise économique et une autosuffisance accrue.

Monsieur le président, l'annonce, la semaine dernière, de notre plan de stimulation économique a clairement confirmé la voie que nous avons choisie. Le plan, qui vise à contenir les dépenses gouvernementales, à stimuler les activités économiques grâce à des investissements dans l'infrastructure stratégique, à assurer l'accès à des capitaux

aux entreprises et à réduire les impôts des particuliers et des entreprises, est exactement le genre de plan d'action qu'il nous faut actuellement au Nouveau-Brunswick.

Les investissements dans l'infrastructure stratégique que nous annonçons aujourd'hui créeront des emplois et stimuleront la croissance économique à un moment où notre économie a besoin d'être stimulée. Ils permettent aussi au gouvernement de poursuivre son programme d'autosuffisance au moyen d'investissements stratégiques dans un certain nombre de secteurs clés.

Monsieur le président, je veux en outre aborder la question de l'infrastructure stratégique. Nous la qualifions de stratégique parce que c'est le mot juste. Nos critères pour les projets d'immobilisations prévus dans le budget sont très simples. Nous voulons des projets qui seront mis en branle et créeront des emplois et de l'activité économique dans l'ensemble de la province le plus rapidement possible. De plus, nous avons choisi des projets d'immobilisations qui sont hautement prioritaires à l'échelle locale, régionale et provinciale. Notre objectif est de nous assurer que chaque dollar du budget de capital est dépensé avec un maximum d'efficacité et d'efficience.

Monsieur le président, il est prévu que le budget de capital de 661,4 millions de dollars permettra de créer des emplois correspondant à environ 6 000 années-personnes dans tous les secteurs de l'économie néo-brunswickoise. Cela permettra de créer des possibilités d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick au cours du repli économique.

Le budget de capital d'aujourd'hui comprend de nouveaux investissements stratégiques dans le réseau des collèges communautaires, les universités, les écoles, les établissements de soins de santé et l'infrastructure du transport ainsi qu'un financement pour un certain nombre d'investissements pour des infrastructures clés déjà en cours. Le budget de capital comprend aussi une importante initiative de partenariat stratégique entre les secteurs public et privé qui améliorera le réseau routier et les corridors commerciaux de la province.

Éducation postsecondaire

Monsieur le président, l'éducation est un des éléments clés du *Pacte pour le changement* du gouvernement et de son programme d'autosuffisance. Pour assurer une main-d'oeuvre qualifiée et instruite en vue d'un avenir autosuffisant, nous devons investir aujourd'hui dans l'infrastructure de nos établissements postsecondaires.

Voilà pourquoi, Monsieur le président, je suis content de l'investissement en capital sans précédent de plus de 160,0 millions de dollars que notre gouvernement fera au cours des deux prochaines années dans l'infrastructure postsecondaire de notre province.

Le tout comprendra un investissement, au cours des deux prochaines années, de plus de 100,0 millions de dollars en installations permanentes et en améliorations de l'ensemble du réseau du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. En 2009-2010, nous commencerons, à Edmundston, les travaux visant un nouveau campus d'une valeur de 35,0 millions de dollars, à Saint John, des travaux d'agrandissement d'un montant de 44,0 millions et, à Moncton, des travaux majeurs de rénovation, dont les coûts s'élèveront à 20,0 millions de dollars. De plus, nous commencerons, à Bathurst, les travaux visant un nouvel atelier de métiers multifonctionnel et nous financerons divers travaux de réparation et d'amélioration dans des campus de l'ensemble de la province.

En outre, Monsieur le président, nous investirons au cours des deux prochaines années 60,0 millions de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure à Mount Allison University, à St. Thomas University, à l'Université de Moncton et à l'Université du Nouveau-Brunswick. La somme de 30,0 millions que nous investirons en 2009-2010 aidera nos universités à s'occuper d'un certain nombre de projets d'entretien et d'améliorations des installations qui avaient été reportés.

Les investissements mentionnés appuient le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire. Monsieur le président, un grand nombre des projets contribueront aussi à l'appui que nous apportons au Nouveau-Brunswick en tant que centre énergétique et au plan Prévision d'avantages.

Les investissements témoignent de notre engagement envers les étudiants et étudiantes qui représentent la main-d'oeuvre future de notre province, envers nos éducateurs et éducatrices et notre personnel ainsi qu'à l'égard de l'avancement de notre économie.

En tant que gouvernement, nous devons investir dans la création d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée pour l'économie de demain. Les annonces d'aujourd'hui, Monsieur le président, montrent tout notre sérieux quant à de tels investissements.

Éducation maternelle-secondaire

Monsieur le président, en plus des investissements records dans l'éducation postsecondaire, nous continuons d'investir dans le système d'éducation maternelle-

secondaire. L'atteinte de l'objectif consistant à bâtir le meilleur système d'éducation du pays passe par des investissements en vue d'assurer des écoles saines et sécuritaires.

Voilà pourquoi nous ferons en 2009-2010 un investissement en capital de 49,5 millions de dollars dans nos écoles de la maternelle à la 12^e année. La somme sera ainsi répartie :

- 27,6 millions pour des investissements stratégiques dans des écoles un peu partout dans la province, y compris un financement pour terminer la construction de l'école Upper Miramichi et pour continuer d'importants travaux de rénovation à l'école Clément-Cormier et à l'école intermédiaire Bayside ;
- 21,9 millions pour des améliorations des biens immobiliers en vue d'accroître le financement visant des problèmes de santé et de sécurité dans nos écoles.

Monsieur le président, en plus de faire de tels investissements, notre gouvernement ira de l'avant le 12 décembre quant à des déclarations d'intérêt pour la construction de nouvelles écoles à Rexton et à Moncton-Nord. Les deux projets seront réalisés grâce à des partenariats public-privé.

Infrastructure du transport

Monsieur le président, le budget de capital pour cette année prévoit encore des investissements importants pour la réfection de l'infrastructure de nos routes et de nos ponts. En 2008-2009, la province est passée à une formule de gestion des actifs pour l'infrastructure routière. Cette formule nous permet de faire les bons investissements aux bons endroits et aux bons moments, assurant ainsi que nos routes sont plus sécuritaires et permettent un acheminement plus efficace de nos produits vers les marchés.

J'ai le plaisir d'annoncer que la formule de gestion des actifs permettra un investissement de 187,0 millions de dollars dans la réfection de nos routes et de nos ponts en 2009-2010.

Les investissements globaux dans l'infrastructure liée au transport se chiffreront en 2009-2010 à 378,8 millions de dollars, soit 51,7 millions de plus que les prévisions révisées de 2008-2009.

Ces investissements sont répartis ainsi :

- 268,1 millions de dollars pour construire et améliorer des routes et des ponts de la province, y compris un investissement important pour amorcer les travaux de réfection du pont Princess Margaret, à Fredericton ;
- 92,4 millions de dollars en application du programme fédéral-provincial à frais partagés visant le réseau routier national, investissement qui comprend :
 - 34,9 millions pour la voie de contournement de Nashwaak et Marysville, sur la route 8 ;
 - 20,9 millions pour l'échangeur de One Mile House, sur la route 1 ;
 - 13,0 millions pour la voie de contournement de Welsford, sur la route 7 ;
- 16,5 millions pour commencer la construction d'un navire de remplacement pour le service de traversiers de Grand Manan ;
- un financement de 1,9 million au titre du Programme d'infrastructure frontalière Canada - Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, je suis aussi très heureux que le gouvernement du Nouveau-Brunswick respectera aujourd'hui un autre engagement important énoncé dans le *Pacte pour le changement* en annonçant l'élargissement à quatre voies de toute la route 1, de la frontière des États-Unis, à St. Stephen, jusqu'à la route 2, à River Glade, d'ici à 2014.

L'important investissement, ainsi que l'exploitation, l'entretien et la réfection futurs, sera réalisé à la faveur d'un partenariat public-privé. Monsieur le président, le recours à un partenaire du secteur privé est une manière rentable d'achever le corridor commercial crucial. Les entreprises de construction routière du Nouveau-Brunswick ont prouvé qu'elles peuvent diriger d'importants projets d'infrastructure, et j'attends avec plaisir leur participation aux projets. La province a remporté trois prix du Conseil canadien pour les partenariats public-privé pour son travail avec des membres de notre industrie sur les projets visant la route de Longs Creek au Québec et celle de Fredericton à Moncton.

Monsieur le président, il s'agit de nouvelles passionnantes pour le sud du Nouveau-Brunswick et pour le comté de Charlotte. La nouvelle route permettra d'épargner des vies, viendra appuyer la croissance économique et accroître l'efficacité, fera économiser de l'énergie et permettra de réduire les émissions des véhicules.

L'initiative vient appuyer l'aménagement de la porte d'entrée de l'Atlantique, qui est un élément clé de notre programme d'autosuffisance.

D'autres détails sur le processus seront rendus publics lorsque le ministre des Transports présentera ses prévisions budgétaires.

Soins de santé

Monsieur le président, nous savons tous que les soins de santé représentent une priorité clé pour toute la population du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement le reconnaît et il est engagé à investir dans l'infrastructure nécessaire pour assurer des services de soins de santé de qualité dans toutes les régions de la province.

Le gouvernement fera en 2009-2010 des investissements en capital totalisant 67,1 millions de dollars dans notre système de soins de santé, soit 24,0 millions de plus que les prévisions révisées pour 2008-2009. Ces investissements comprennent ce qui suit :

- 28,7 millions pour des installations permanentes, y compris :
 - la poursuite des travaux sur un nouveau service des urgences à l'Hôpital régional de Saint-Jean, qui est désigné un centre de traumatologie de niveau 1 ;
 - la mise en branle d'importants travaux d'agrandissement à l'Hôpital Dr Georges L. Dumont, à Moncton, et des travaux pour répondre aux besoins du nouveau programme de formation médicale en français ;
 - des travaux de rénovation aux hôpitaux à Fredericton, à Miramichi, à Saint John et à Moncton pour répondre aux besoins du nouveau programme quadriennal de formation médicale en anglais ;
- 24,0 millions afin de terminer les travaux de construction et d'acquérir, pour l'Hôpital régional de Saint-Jean et pour l'Hôpital Dr Georges L. Dumont, à Moncton, de nouveaux accélérateurs linéaires qui permettront à la province d'augmenter sa capacité en matière de radiothérapie et de répondre aux préoccupations quant aux délais d'attente ;
- 10,0 millions pour remplacer de l'équipement médical et 4,4 millions pour l'amélioration de l'infrastructure de divers établissements de soins de santé dans l'ensemble de la province.

En plus des importants investissements en question, Monsieur le président, nous continuons de donner suite à un partenariat public-privé en vue de la construction d'un nouvel hôpital psychiatrique à Campbellton.

Infrastructure municipale

Monsieur le président, il est important que tous les paliers de gouvernement assurent l'infrastructure nécessaire pour soutenir les services qu'ils fournissent. Il est aussi important que les municipalités et les collectivités de l'ensemble de la province continuent d'investir, de progresser et de jouer un rôle en tant que moteurs de croissance. Voilà pourquoi notre gouvernement continue de soutenir les investissements dans l'infrastructure municipale et rurale.

Notre budget de capital pour 2009-2010 prévoit ce qui suit :

- 12,4 millions de dollars au titre du Fonds complémentaire provincial de transfert de taxe sur l'essence, somme qui permettra d'améliorer l'infrastructure dans des municipalités et des secteurs non constitués de l'ensemble de la province ;
- 10 millions au titre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada - Nouveau-Brunswick et du volet Collectivités du nouveau Fonds Chantiers Canada, financement qui permettra de faire des investissements dans des infrastructures municipales vertes afin d'assurer, entre autres, un approvisionnement en eau potable sécuritaire et des installations de traitement des eaux usées plus efficaces ;
- 500 000 \$ affectées aux districts de services locaux pour des travaux de construction et d'entretien de casernes de pompiers et d'autres installations communautaires.

Environnement

Monsieur le président, le fait d'aider les municipalités à investir dans une infrastructure verte montre clairement l'engagement de notre gouvernement à améliorer l'environnement pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Comme le premier ministre l'a déjà déclaré à maintes reprises, notre gouvernement est en outre engagé à l'égard d'un autre projet environnemental important : la restauration de la rivière Petitcodiac.

Même si le gouvernement s'attend à ce que le gouvernement fédéral finisse par participer au projet et devenir partenaire actif de la province dans la restauration, il est hors de question de suspendre le projet.

En conséquence, pour honorer l'engagement pris, nous investirons 18,7 millions de dollars en 2009-2010 pour entreprendre les travaux de planification, d'assainissement et de préparation des lieux nécessaires pour empêcher l'érosion une fois que la rivière coulera sans entrave.

L'investissement permettra d'achever la première étape de la restauration de la rivière Petitcodiac et nous permettra de marquer une étape importante : l'ouverture des vannes du pont-jetée au printemps de 2010.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer, Monsieur le président, que notre gouvernement passe à l'action en ce qui concerne un autre projet environnemental important. Un financement est fourni pour l'enlèvement du barrage de la rivière Eel, près de Dalhousie. Le fait d'aller de l'avant avec le projet répondra à un certain nombre de préoccupations environnementales qui ont été soulevées depuis la construction du barrage et donne suite à la recommandation dans l'évaluation d'impact sur l'environnement.

Tourisme

Monsieur le président, notre gouvernement comprend l'importance du secteur touristique pour l'économie de notre province ainsi que pour notre objectif d'autosuffisance.

En 2009-2010, nous investirons 4 millions de dollars de plus dans l'infrastructure touristique de notre province. L'investissement servira à l'entretien d'actifs touristiques importants, y compris le Village historique acadien, Kings Landing, le mont Carleton et notre réseau de parcs provinciaux.

Sécurité et protection

Monsieur le président, le budget de capital prévoit aussi un financement pour que nos bâtiments, nos véhicules et d'autres infrastructures publiques qui appartiennent à la province soient sûrs et sécuritaires pour toutes les personnes qui les utilisent.

Des investissements seront faits dans les domaines suivants :

- 21,3 millions de dollars pour la modernisation des établissements correctionnels de notre province et pour l'augmentation de leur capacité, investissement qui permettra d'amorcer les travaux de construction de nouveaux établissements correctionnels dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et à Dalhousie pour remplacer les établissements actuels ;
- 7,0 millions pour améliorer le parc automobile provincial, y compris 85 autobus scolaires ;
- 5,2 millions pour des travaux de réparation et d'amélioration de bâtiments provinciaux actuels ;
- 2,8 millions pour les travaux d'amélioration en cours à l'édifice de l'Assemblée législative ;
- 2,4 millions pour continuer les travaux de remise à neuf des barrages dans le bassin hydrographique Musquash ;
- 2,1 millions pour continuer les travaux de réparation de ponts situés sur le réseau Sentier NB ;
- \$400 000 pour des travaux continus d'entretien, d'amélioration et de remplacement d'ouvrages de régulation des eaux dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

En plus des projets que je viens de mentionner, le gouvernement provincial continue le processus visant la construction de nouveaux palais de justice à Moncton et à Saint John, à la faveur de partenariats public-privé.

Conclusion

Monsieur le président, le budget de capital pour 2009-2010 continue la démarche du gouvernement actuel, qui est de faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure publique de notre province. L'investissement en capital record de 661,4 millions de dollars que nous avons annoncé aujourd'hui s'inscrit dans un plan biennal d'investissement en capital de plus de 1,2 milliard de dollars, qui stimulera l'économie de la province, permettra de créer des emplois pendant le ralentissement économique actuel et fera avancer notre programme d'autosuffisance.

Le gouvernement actuel assure un leadership. L'investissement en capital historique crée un climat qui permet aux entreprises du Nouveau-Brunswick de croître et de créer des emplois. Ces emplois stimulent la confiance des consommateurs et génèrent des revenus et des dépenses dans notre économie. En plus des autres mesures audacieuses que prévoit notre plan de stimulation économique à quatre volets, le budget de capital unique en son genre est la mesure la plus positive que nous puissions prendre dans le contexte actuel de crise mondiale.

Le budget présenté aujourd'hui permettra de procéder aux appels d'offres et d'entamer les travaux de conception et de construction dès que possible dans la nouvelle année.

Mes collègues fourniront de plus amples détails au cours des prochaines semaines, dans le cadre du processus du budget de capital.

Monsieur le président, il y a exactement un an, j'ai parlé d'amorcer une période de transformation pour atteindre l'autosuffisance. Je pense qu'il est évident que l'actuelle situation économique et financière de la province nécessite des mesures audacieuses.

Monsieur le président, nous prenons aujourd'hui d'autres décisions qui s'imposent pour aider l'économie et la population du Nouveau-Brunswick à traverser cette période difficile ainsi que pour continuer notre marche vers une autosuffisance accrue. Je suis fier de déposer le plan d'investissement en capital record qui stimulera notre économie et permettra de créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick au cours des jours et des mois qui viennent.

Merci, Monsieur le président.